

1992 que les entreprises de langue anglaise, vu la taille du marché français.

### c) Stratégies possibles

De façon générale, les entreprises canadiennes qui désirent réellement tirer profit d'Europe 1992 devront évaluer sérieusement les avantages à en retirer compte tenu des coûts réels, apparents et cachés, financiers et humains d'une telle entreprise et des bénéfices que pourraient rapporter des efforts similaires déployés sur le marché américain, à la fois plus proche culturellement et plus facile à desservir, ouvert par l'ALE. Sauf dans le cas d'un concept déployé à l'échelle mondiale, il est fort peu probable que les entreprises canadiennes bénéficieront à court terme d'Europe 1992.

## 7.3 Télécommunications et informatique

### a) Impact dans la CE

Europe 1992 aura d'importants effets sur le secteur des télécommunications et de l'informatique. Un des objectifs d'Europe 1992 est d'assurer le développement d'une économie européenne de l'information dans laquelle les entreprises communautaires deviendraient des chefs de file internationaux.

Europe 1992 aura pour conséquence première la réduction ou l'élimination des entraves techniques au commerce (compatibilité des équipements, harmonisation des normes et politiques d'accès aux marchés publics) qui ont morcelé les marchés européens des biens et des services. De nombreuses directives relatives à l'harmonisation des normes, à la clarification des règlements et à l'ouverture des marchés publics à toutes les entreprises communautaires ont déjà été adoptées ou sont actuellement à l'étude. Il y a maintenant de fortes chances pour que la CE arrive à créer un marché unique pour de nombreux produits du secteur des télécommunications et de l'informatique.

Certaines entreprises européennes comme Siemens, Alcatel et Philips se restructurent déjà en vue de bénéficier d'économies d'échelle et d'une plus grande spécialisation.

### b) Conséquences pour les entreprises canadiennes

Le regain des investissements et de la croissance attendu dans la CE, résultant en partie de la simplification des procédures de certification, de l'ouverture des marchés publics et des efforts de restructuration en cours, représentent pour les entreprises canadiennes non seulement des débouchés accrus et plus accessibles, mais aussi des occasions d'affaires. Toutefois, la préférence continuera d'être accordée aux entreprises en mesure de fournir des produits avec un contenu communautaire de 50 %.

Les principaux sous-secteurs où les entreprises canadiennes, grâce à leur savoir-faire technologique et commercial, pourront trouver des créneaux sont les télécommunications (surtout l'équipement destiné à l'utilisateur final), les logiciels et les services.

### c) Stratégies possibles

Pour pouvoir exploiter au maximum les débouchés qu'offre Europe 1992, les entreprises canadiennes du secteur des télécommunications et de l'informatique devront établir une présence dans la CE. Si elles veulent bénéficier des avantages du marché européen unifié, elles devront, quelle que soit leur taille, adopter un profil multinational.

Les entreprises qui ne percent pas sur le marché européen risquent la concurrence d'entreprises européennes d'envergure internationale qui seront bien placées pour conquérir une part du marché nord-américain.

En résumé, Europe 1992 éprouvera la capacité et la volonté du Canada de rivaliser sur le plan international. Pour profiter des débouchés qu'offre Europe